

L'ARIELLE.

REVUE LITTÉRAIRE, SCIENTIFIQUE, POLITIQUE, ÉCONOMIQUE, FINANCIÈRE, JURIDIQUE, MÉDICALE, VÉTÉINAIRE, AGRICOLE, INDUSTRIELLE, ARTISTIQUE, GÉNÉRALISTE.

Publié par J. B. LAFITE.

Le mardi 12 juillet 1853.

LE DÉPART DE M. BERRY.

On a vu dans le numéro précédent de l'Arrière, que M. Berry, député de la Louisiane, est parti pour Paris le 10 juillet. On a vu aussi que M. Berry est un homme de bien, et que son départ est une perte pour la Louisiane. On a vu aussi que M. Berry est un homme de bien, et que son départ est une perte pour la Louisiane.

LE DÉPART DE M. BERRY.

On a vu dans le numéro précédent de l'Arrière, que M. Berry, député de la Louisiane, est parti pour Paris le 10 juillet. On a vu aussi que M. Berry est un homme de bien, et que son départ est une perte pour la Louisiane. On a vu aussi que M. Berry est un homme de bien, et que son départ est une perte pour la Louisiane.

LE DÉPART DE M. BERRY.

On a vu dans le numéro précédent de l'Arrière, que M. Berry, député de la Louisiane, est parti pour Paris le 10 juillet. On a vu aussi que M. Berry est un homme de bien, et que son départ est une perte pour la Louisiane. On a vu aussi que M. Berry est un homme de bien, et que son départ est une perte pour la Louisiane.

LE DÉPART DE M. BERRY.

On a vu dans le numéro précédent de l'Arrière, que M. Berry, député de la Louisiane, est parti pour Paris le 10 juillet. On a vu aussi que M. Berry est un homme de bien, et que son départ est une perte pour la Louisiane. On a vu aussi que M. Berry est un homme de bien, et que son départ est une perte pour la Louisiane.

LE DÉPART DE M. BERRY.

On a vu dans le numéro précédent de l'Arrière, que M. Berry, député de la Louisiane, est parti pour Paris le 10 juillet. On a vu aussi que M. Berry est un homme de bien, et que son départ est une perte pour la Louisiane. On a vu aussi que M. Berry est un homme de bien, et que son départ est une perte pour la Louisiane.

LE DÉPART DE M. BERRY.

On a vu dans le numéro précédent de l'Arrière, que M. Berry, député de la Louisiane, est parti pour Paris le 10 juillet. On a vu aussi que M. Berry est un homme de bien, et que son départ est une perte pour la Louisiane. On a vu aussi que M. Berry est un homme de bien, et que son départ est une perte pour la Louisiane.

LE DÉPART DE M. BERRY.

On a vu dans le numéro précédent de l'Arrière, que M. Berry, député de la Louisiane, est parti pour Paris le 10 juillet. On a vu aussi que M. Berry est un homme de bien, et que son départ est une perte pour la Louisiane. On a vu aussi que M. Berry est un homme de bien, et que son départ est une perte pour la Louisiane.

LE DÉPART DE M. BERRY.

On a vu dans le numéro précédent de l'Arrière, que M. Berry, député de la Louisiane, est parti pour Paris le 10 juillet. On a vu aussi que M. Berry est un homme de bien, et que son départ est une perte pour la Louisiane. On a vu aussi que M. Berry est un homme de bien, et que son départ est une perte pour la Louisiane.

LE DÉPART DE M. BERRY.

On a vu dans le numéro précédent de l'Arrière, que M. Berry, député de la Louisiane, est parti pour Paris le 10 juillet. On a vu aussi que M. Berry est un homme de bien, et que son départ est une perte pour la Louisiane. On a vu aussi que M. Berry est un homme de bien, et que son départ est une perte pour la Louisiane.

LE DÉPART DE M. BERRY.

On a vu dans le numéro précédent de l'Arrière, que M. Berry, député de la Louisiane, est parti pour Paris le 10 juillet. On a vu aussi que M. Berry est un homme de bien, et que son départ est une perte pour la Louisiane. On a vu aussi que M. Berry est un homme de bien, et que son départ est une perte pour la Louisiane.

LE DÉPART DE M. BERRY.

On a vu dans le numéro précédent de l'Arrière, que M. Berry, député de la Louisiane, est parti pour Paris le 10 juillet. On a vu aussi que M. Berry est un homme de bien, et que son départ est une perte pour la Louisiane. On a vu aussi que M. Berry est un homme de bien, et que son départ est une perte pour la Louisiane.

LE DÉPART DE M. BERRY.

On a vu dans le numéro précédent de l'Arrière, que M. Berry, député de la Louisiane, est parti pour Paris le 10 juillet. On a vu aussi que M. Berry est un homme de bien, et que son départ est une perte pour la Louisiane. On a vu aussi que M. Berry est un homme de bien, et que son départ est une perte pour la Louisiane.

LE DÉPART DE M. BERRY.

On a vu dans le numéro précédent de l'Arrière, que M. Berry, député de la Louisiane, est parti pour Paris le 10 juillet. On a vu aussi que M. Berry est un homme de bien, et que son départ est une perte pour la Louisiane. On a vu aussi que M. Berry est un homme de bien, et que son départ est une perte pour la Louisiane.

LE DÉPART DE M. BERRY.

On a vu dans le numéro précédent de l'Arrière, que M. Berry, député de la Louisiane, est parti pour Paris le 10 juillet. On a vu aussi que M. Berry est un homme de bien, et que son départ est une perte pour la Louisiane. On a vu aussi que M. Berry est un homme de bien, et que son départ est une perte pour la Louisiane.

LISTE MARITIME.

PORT DE LA NOUVELLE-ORLÈANS.

Navire Havantille, Expédition, New-York, Fort & Hutton
Navire Saint-André, Expédition, New-York, Fort & Hutton
Navire Saint-André, Expédition, New-York, Fort & Hutton

COMMERCIAL.

Après les affaires lentes qui ont été faites la semaine dernière, nous sommes arrivés à ce jour à un état de calme. Les affaires sont restées lentes, et les prix sont restés fermes.

REVUE DU MARCHÉ.

ACTIENS—300 Bourses, le 10 juillet 1853.
COTON—48 Bales, le 10 juillet 1853.
RIZ—12 Bales, le 10 juillet 1853.

PROGRAME DE LA PROCESSION.

Région des Plaines, le 10 juillet 1853.
Le 10 juillet, à 8 heures du matin, se fera la procession de la Sainte-Trinité, organisée par le Comité de la Sainte-Trinité.

ÉTAT DE LA LOUISIANE—COUR DE PATRONAGE.

Le 10 juillet 1853, le Cour de Patronage de la Louisiane a tenu sa séance publique. Les affaires ont été traitées avec célérité.

ÉTAT DE LA LOUISIANE—COUR DE PATRONAGE.

Le 10 juillet 1853, le Cour de Patronage de la Louisiane a tenu sa séance publique. Les affaires ont été traitées avec célérité.

ÉTAT DE LA LOUISIANE—COUR DE PATRONAGE.

Le 10 juillet 1853, le Cour de Patronage de la Louisiane a tenu sa séance publique. Les affaires ont été traitées avec célérité.

LEÇON DE LA LOUISIANE.

QUARTIER GÉNÉRAL.

NOUVELLE-ORLÈANS, le 10 juillet 1853.

LEÇON DE LA LOUISIANE.

QUARTIER GÉNÉRAL.

NOUVELLE-ORLÈANS, le 10 juillet 1853.

LEÇON DE LA LOUISIANE.

QUARTIER GÉNÉRAL.

NOUVELLE-ORLÈANS, le 10 juillet 1853.

LEÇON DE LA LOUISIANE.

QUARTIER GÉNÉRAL.

NOUVELLE-ORLÈANS, le 10 juillet 1853.

LEÇON DE LA LOUISIANE.

QUARTIER GÉNÉRAL.

NOUVELLE-ORLÈANS, le 10 juillet 1853.

LEÇON DE LA LOUISIANE.

QUARTIER GÉNÉRAL.

NOUVELLE-ORLÈANS, le 10 juillet 1853.

LEÇON DE LA LOUISIANE.

QUARTIER GÉNÉRAL.

NOUVELLE-ORLÈANS, le 10 juillet 1853.

LEÇON DE LA LOUISIANE.

QUARTIER GÉNÉRAL.

NOUVELLE-ORLÈANS, le 10 juillet 1853.

LEÇON DE LA LOUISIANE.

QUARTIER GÉNÉRAL.

NOUVELLE-ORLÈANS, le 10 juillet 1853.

LEÇON DE LA LOUISIANE.

QUARTIER GÉNÉRAL.

NOUVELLE-ORLÈANS, le 10 juillet 1853.

LEÇON DE LA LOUISIANE.

QUARTIER GÉNÉRAL.

NOUVELLE-ORLÈANS, le 10 juillet 1853.

LEÇON DE LA LOUISIANE.

QUARTIER GÉNÉRAL.

NOUVELLE-ORLÈANS, le 10 juillet 1853.

LEÇON DE LA LOUISIANE.

QUARTIER GÉNÉRAL.

NOUVELLE-ORLÈANS, le 10 juillet 1853.

LEÇON DE LA LOUISIANE.

QUARTIER GÉNÉRAL.

NOUVELLE-ORLÈANS, le 10 juillet 1853.